



# Éco-Prêt PME

**SADC du Haut-Saint-François**

# CONSTATS

---

- L'exploitation de nos ressources s'est effectuée à un rythme plus grand que leur capacité de se régénérer;
- Les produits fabriqués ne peuvent être absorbés par l'environnement;
- Il est devenu **URGENT** de modifier nos pratiques;
- Si nous persistons dans cette voie, sans égard à la durabilité et à la pérennité des ressources, nous ne léguerons rien aux générations futures.

# DÉVELOPEMENT DURABLE

---

En 1987, le Rapport Brundtland résumait bien ce concept:

*« ...un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »*

# DÉVELOPEMENT DURABLE

---

En entreprise, ces volets se traduisent en différentes activités/objectifs comme :

## Volet SOCIAL

- Main-d'œuvre
- Qualité de vie

## Volet ÉCONOMIQUE

- Pérennité de l'entreprise
- Achat local

# DÉVELOPEMENT DURABLE

---

## Volet ENVIRONNEMENTAL

- Éco-conception des produits
- Renouvellement et maximisation des ressources
- Responsabilité et innovation
- Recyclage / Réduction de consommation
- Réduction de gaz à effet de serre

# DÉVELOPEMENT DURABLE

---

Au Québec ET au Canada, quelques programmes existent.

Par contre, en **financement**, rien n'existe pour la PME afin de la soutenir dans une démarche verte.

# ÉCOPRÊT PME

# BUT

---

- Créé en 2010 par la SADC du Haut-Saint-François;
- Vise à soutenir la PME qui veut amorcer le virage vert.



# OBJECTIF

---

Permettre aux entreprises d'avoir accès à un financement de solutions écologiques dans un contexte de rentabilité économique, environnementale et sociale.

# PROJETS ADMISSIBLES

---

- Assainissement de l'air (GES) et eaux usées
- Gestion des déchets
- Économie d'énergie
- Transformation aux combustibles alternatifs
- Énergie nouvelle (solaire, éolienne, géothermie...)
- Gestion du bruit
- Transport
- Éco-conception de nouveaux produits
- Autres projets

# SECTEURS D'ACTIVITÉS ADMISSIBLES

---

- Agricole
- Agroalimentaire
- Commerce de détail
- Entreprise de services
- Manufacturier
- Tertiaire moteur
- Touristique.

# CRITÈRES D'ÉVALUATION

---

- Entreprise d'au moins 5 ans d'existence;
- La capacité de remboursement démontrée;
- Le fonds de roulement adéquat;
- Le ratio d'endettement satisfaisant;
- Mise en place d'un plan d'action environnemental/développement durable par un expert-conseil reconnu par la SADC démontrant les gains environnementaux.

# FORME DE L'AIDE FINANCIÈRE

---

- Prêt conventionnel;
- Taux de financement pouvant atteindre 100% des dépenses admissibles;
- Amortissement d'au maximum de 10 ans;
- Moratoire de capital de 12 mois;
- Aucune garantie
- Aucun cautionnement